

Deuxième Partie

LES CARRIERES D'ELITE

CHAPITRE PREMIER

L'Etat ecclésiastique.—Ce que le peuple canadien doit à son clergé.—Ce que doit être le prêtre.—Ce que le peuple attend de lui.—“ La Bonne souffrance du prêtre.”

Si maintenant nous passons en revue les principales professions dans l'ordre de leur valeur intrinsèque, et en premier lieu celles qui, “bien qu'improductives sont immédiatement et directement avantageuses à l'individu et à la communauté,” ne convient-il pas de parler en premier lieu de l'état ecclésiastique ?

Et c'est bien de l'état ecclésiastique que nous voulons aujourd'hui entretenir nos lecteurs.

Nous reprochera-t-on, à nous homme du monde, un profane, de nous occuper de personnes qui ne sont pas du ressort de notre jugement ? Pourquoi nous viendrait ce reproche ? Car comment pourrions-nous nous dispenser de parler de la carrière sacerdotale, elle qui tient une si grande place dans notre histoire ? Est-il possible, en parlant de l'avenir de notre jeunesse, d'omettre l'état ecclésiastique, quand c'est à lui que le peuple canadien doit sa survivance ?

Ce que le peuple canadien-français doit à son clergé

Nierait-on que le clergé catholique romain a été un des sauveurs de notre race ? A quelque croyance qu'on appartienne, de quelque opinion qu'on se réclame, peut-on répudier le témoignage de l'histoire ? N'est-ce pas M. André Siegfried, un protestant pourtant pas toujours sympathique, qui le reconnaissait lui-même quand il écrivait en parlant de l'Eglise romaine au Canada : “Hâtons-nous de reconnaître du reste qu'elle tient sur les bords du Saint-Laurent une place à part, qu'elle a de tout temps été pour ses disciples une protectrice fidèle et puissante, que notre race et notre langue lui doivent peut-être leur survivance en Amérique. Cette situation exceptionnelle lui permettait, dès la conquête de revendiquer du vainqueur lui-même des droits spéciaux. A bien des égards, les avantages archaïques qu'elle conserve sont la re-